

Un Languedocien sur trois va cesser son activité dans les quinze prochaines années

Jean-Claude GIDROL - INSEE

Par un simple effet démographique, les Languedociens seront de plus en plus nombreux à quitter définitivement leur emploi dans les prochaines années. Les départs seront massifs dans le secteur public et l'agriculture. Les difficultés de recrutement pourraient s'accroître dans les secteurs déjà en tension, qui subiraient la " concurrence " de secteurs plus attractifs.

À partir de l'année 2005, les générations nombreuses nées entre 1945 et 1975 commencent à atteindre l'âge de 60 ans. Partout en France, c'est l'année charnière à partir de laquelle ces générations vont alimenter les nombreuses cessations d'activité des vingt ou trente prochaines années.

Les effets du papy-boom devraient être un peu plus sensibles en Languedoc-Roussillon, où la population active est plus âgée que la moyenne.

Un actif sur trois, cessera son activité d'ici 2020

En Languedoc-Roussillon, 300 000 personnes occupant un emploi en 2005 cesseront leur activité d'ici 2020, selon les projections issues du scénario central du modèle " simulations de fins de carrière " (cf encadré p. 6). Ainsi, en seulement quinze ans, un tiers des actifs aujourd'hui en emploi partiront en fin de carrière.

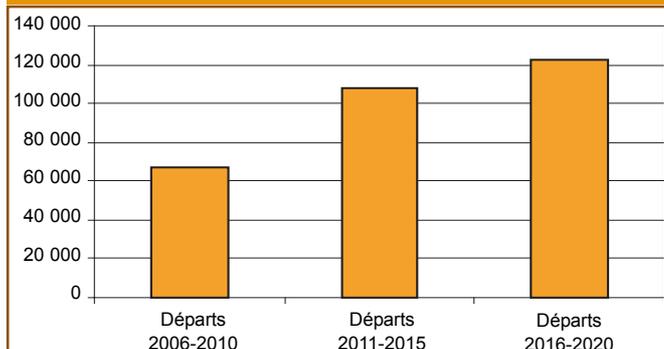
Par un simple effet démographique, l'intensité des départs va s'amplifier au cours du temps. Avant 2010, 13 500 actifs en emploi devraient cesser leur activité en moyenne chaque année dans la région. Après 2015 et jusqu'en 2020, ils seraient chaque année 24 500.

Dans toutes les régions, la forte augmentation du nombre de personnes de 50 ans et plus, puis sa stabilisation à un niveau élevé, va se traduire mécaniquement par une augmentation du nombre de fins de carrière. Le phénomène sera sans doute amplifié en Languedoc-Roussillon, qui fait partie des régions où la part des seniors dans l'ensemble de l'emploi est plus élevée que la moyenne métropolitaine (cf. carte ci-dessous).

Cette caractéristique n'est pas propre à la population en emploi. C'est en fait l'ensemble de la population régionale qui est plus âgée que la moyenne française. La pro-

En Languedoc-Roussillon, 300 000 personnes cesseront leur activité d'ici 2020

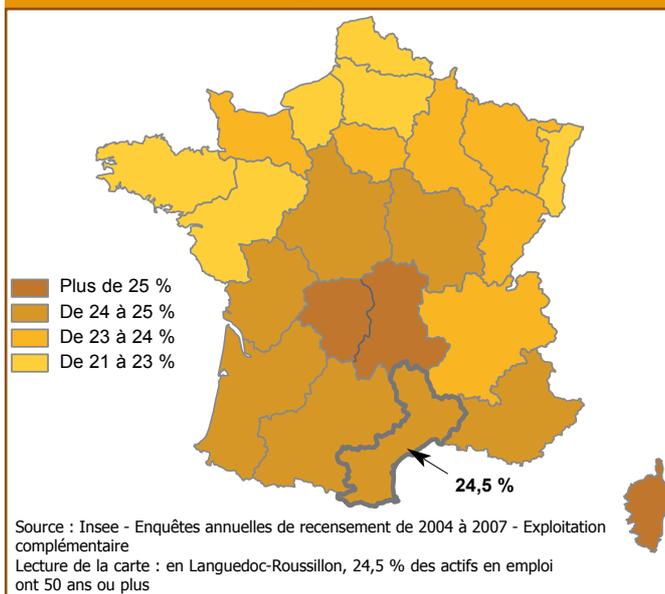
Unité : nombre de personnes



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Exploitation complémentaire, Modèle prospectif " simulations de fins de carrière " - scénario central.

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre l'INSEE et la DRTEFP du Languedoc-Roussillon.

Part des personnes de 50 ans et plus en emploi en 2005



portion plus forte de seniors dans l'emploi ne traduit pas une implication plus forte de leur part dans l'activité. Bien au contraire, le taux d'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans) reste plutôt faible en Languedoc-Roussillon (35 % en 2005), largement au-dessous de la moyenne nationale (38,7 %) et très loin de l'objectif de 50 % en 2010 fixé par la stratégie de Lisbonne. C'est pour atteindre cet objectif que le «*Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors 2006-2010*» a proposé des actions pour lutter contre les facteurs qui excluent les seniors de l'emploi, en favorisant leur employabilité et en sécurisant leurs parcours professionnels.

Les départs seront massifs dans les secteurs employant majoritairement des agents publics

En Languedoc-Roussillon, l'administration publique devrait voir partir 42 % de ses 100 000 agents d'ici 2020. Les secteurs santé action sociale et éducation cumulent également de très forts effectifs et des taux de départs de fin d'activité supérieurs à la moyenne. C'est la conséquence directe des recrutements massifs des années 1970 dans la fonction publique, et particulièrement dans la fonction publique de l'État. Les postes et télécommunications (La Poste, France Telecom...) et la production et distribution d'eau, gaz, électricité (EDF...) ont des effectifs moindres, mais avec des taux de départ très élevés, proches de 50 % (cf. graphique ci-dessous).

À eux seuls, ces cinq secteurs d'activité employant majoritairement des agents publics connaîtront 128 000 cessations d'activité entre 2006 et 2020, soit 39 % des 330 000 agents en emploi en 2005.

Plus de la moitié des employés de la fonction publique de catégorie B et des cadres de la fonction publique cesseront leur activité d'ici 2020. Le nombre de fins de carrière sera également fort pour les employés de catégorie C (43 % de départs), les enseignants (39 %) et les agents d'entretien (36 %). Pour les pompiers, l'armée et la police, le taux de départ est proche de la moyenne régionale (33 %).

Dans le privé, l'agriculture sera le secteur le plus touché

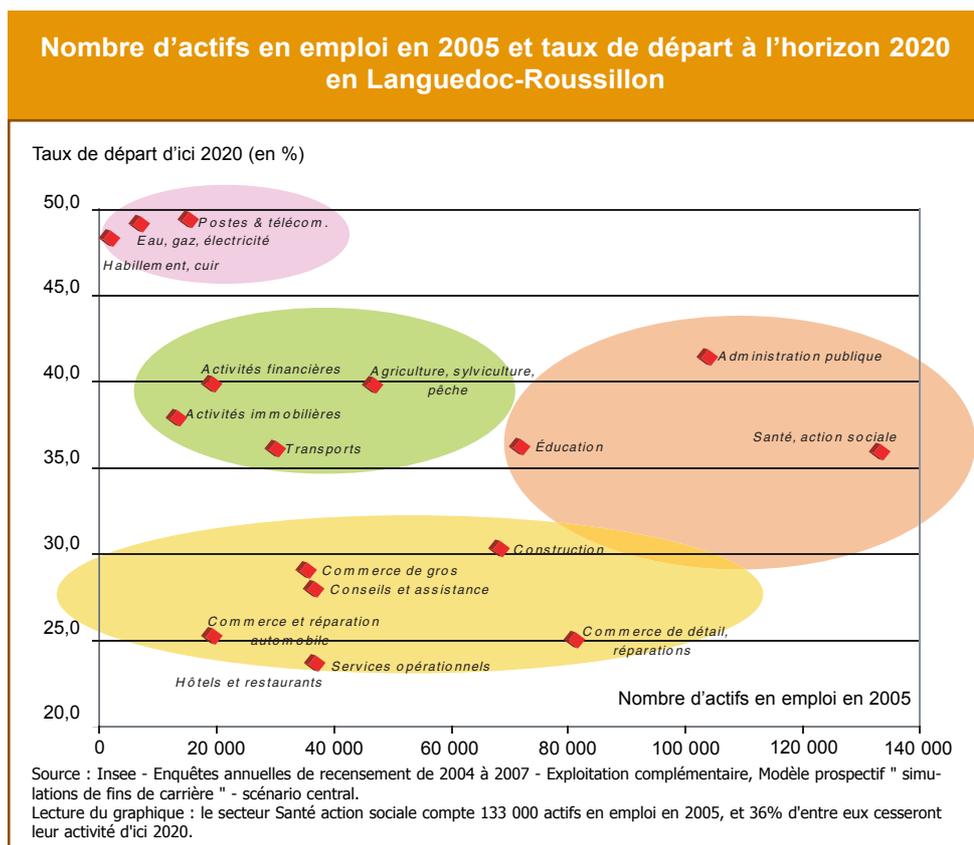
Le secteur de l'agriculture verra 19 000 personnes cesser leur activité en quinze ans, soit 40 % des actifs aujourd'hui en emploi. Les emplois de l'agriculture sont occupés majoritairement par des indépendants : dans ce secteur, deux seniors en emploi sur trois sont non salariés. Les activités financières (banques et assurances) et les activités immobilières (agences immobilières, administration de logements...) vont également connaître de nombreux départs (respectivement 40 % et 38 % des personnes en emploi). Ces secteurs ont pour point commun avec les transports*, d'avoir un taux de départ supérieur à la moyenne régionale. Regroupés, ces quatre secteurs enregistreront 42 000 départs.

Dans le secteur «Habillement-Cuir», près d'un actif sur deux partira d'ici 2020. C'est le taux de départ le plus fort du secteur privé, mais il porte sur des effectifs modestes. Les effets devraient donc être limités, d'autant que ce secteur, en déclin, ne devrait pas avoir besoin de remplacer tous les départs.

Plusieurs autres secteurs, dont la main d'œuvre est plus jeune, seront relativement épargnés par les départs de fin d'activité. Les taux de départs prévus sur la période 2006-2020 sont inférieurs à 24 % pour les hôtels-restaurants et les services opérationnels (dont fait partie le travail temporaire). Les départs seront un peu plus forts mais toujours inférieurs à la moyenne pour le commerce de détail et de gros, le commerce et la réparation automobile, le secteur conseil et assistance et la construction.

Au total, 84 000 cessations d'activité sont prévues dans ces secteurs, soit à peine plus d'un départ pour quatre emplois actuels.

*de voyageurs ou de marchandises, mais aussi la gestion d'infrastructures, la maintenance, les agences de voyages, la messagerie et le fret...



Des cadres nombreux à partir

Les cadres sont nettement plus âgés que la moyenne, dans les entreprises privées et surtout dans la fonction publique. En 2005, un tiers d'entre eux a 50 ans et plus en Languedoc-Roussillon, alors qu'en moyenne seulement un quart des actifs en emploi est dans ce cas. Conséquence mécanique, les cessations d'activité des cadres dans les années qui viennent seront très élevées. La fonction publique devrait voir partir entre 2006 et 2020 non seulement plus de la moitié de ses cadres actuels, mais aussi de ses employés de catégorie B. La situation pourrait être également préoccupante pour les cadres de la banque et des assurances, les cadres administratifs, comptables et financiers et les cadres des entreprises de transport-logistique.

Les départs massifs des cadres sont le reflet amplifié de l'évolution prévisible des secteurs dans lesquels ils exercent leur activité : le secteur public, les activités financières et immobilières, les transports. Or les postes qu'ils occupent sont précisément ceux qui nécessitent le plus de qualification. Pour anticiper et accompagner ces départs, la formation mais aussi les pratiques de promotion interne devront perdurer, et même être renforcées dans certains secteurs. La généralisation des entretiens de deuxième partie de carrière et des bilans de compétence, le développement des nouveaux outils de gestion professionnelle et le développement d'accords de gestion prévisionnelle des emplois font partie des actions du « plan national concerté pour l'emploi des seniors » qui semblent particulièrement adaptées aux cadres.

Une accélération des cessations d'activité des cadres à l'horizon 2020 Languedoc-Roussillon

	Emploi en 2005	dont 50 ans et plus en %	Départ scénario central				Taux départ 2006-2020 en %
			2006-2010	2011-2015	2016-2020	2006-2020	
Techniciens et cadres de l'agriculture	2 800	24,3	260	350	370	980	34,9
Cadres du bâtiment et des TP	3 400	33,3	280	460	520	1 260	36,8
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	6 100	26,0	440	800	810	2 050	33,7
Cadres transports, logistique, aviation	1 200	27,9	140	190	210	540	46,9
Cadres administratifs, comptables et financiers	11 300	32,4	1 110	1 770	1 900	4 780	42,1
Cadres de la fonction publique	14 400	42,4	1 800	2 830	2 720	7 350	51,0
Cadres de la banque et des assurances	4 800	36,7	550	850	850	2 250	46,9
Cadres commerciaux et technico.	9 400	25,5	750	1 090	1 360	3 200	33,9
Total cadres	53 400	33,1	5 330	8 340	8 740	22 410	41,9
Total emplois	888 500	24,5	67 320	107 690	122 570	297 580	33,5

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Exploitation complémentaire, Modèle prospectif " simulations de fins de carrière " scénario central.

Faut-il craindre des difficultés de recrutement accrues ?

Partout en France, le remplacement de ces nombreux départs d'actifs est un enjeu majeur des prochaines années. La capacité de réagir à cette nouvelle donne va dépendre de plusieurs facteurs, dont certains sont difficiles à quantifier au niveau régional.

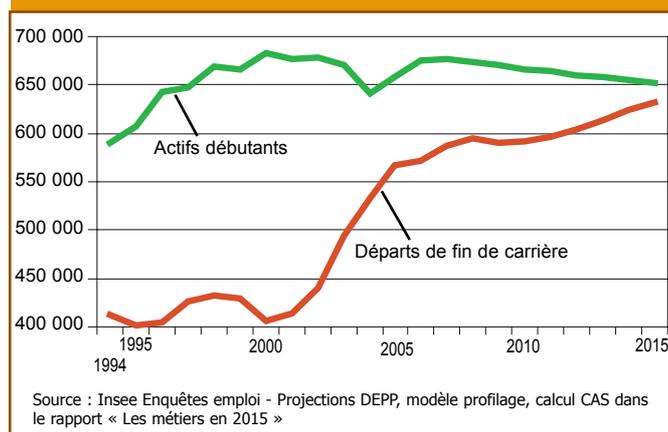
En France, les entrées de jeunes dans la vie active vont se stabiliser et le surplus de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail par rapport aux sorties de fin de carrière va fortement se réduire, pour tendre vers zéro (cf. graphique ci-contre).

Par ailleurs l'augmentation du taux d'emploi des femmes et des seniors pourrait compenser ou retarder une partie des départs. De ce point de vue, le Languedoc-Roussillon a une grande marge d'amélioration possible.

Les migrations interrégionales devraient également contribuer favorablement au remplacement des partants. En effet, le Languedoc-Roussillon est en tête des régions ayant un solde migratoire d'actifs positif (+ 8 000 actifs par an entre les années 2000 et 2005*).

Le départ des anciens et l'arrivée des jeunes s'équilibreraient en France en 2015

Unité : nombre de personnes



Source : Insee Enquêtes emploi - Projections DEPP, modèle profilage, calcul CAS dans le rapport « Les métiers en 2015 »

Un total de 120 000 actifs supplémentaires pourraient rejoindre la région d'ici 2020 en provenance d'une autre région, en faisant l'hypothèse que ces tendances migratoires persistent durablement. En alimentant l'offre de main d'œuvre, ils contribueraient à réduire les tensions sur le marché du travail.

* Entre 2000 et 2005, 122 000 actifs ont rejoint la région, pour 82 000 qui l'ont quittée.

Enfin, certaines entreprises pourraient saisir l'occasion d'alléger leurs effectifs et réaliser des gains de productivité, notamment par une réorganisation de leur processus de production. Dans les secteurs gros utilisateurs de main d'œuvre, les besoins de recrutement devraient cependant rester conséquents.

En Languedoc-Roussillon, la construction et l'hôtellerie-restauration sont deux secteurs-clé qui emploient à eux seuls plus de 100 000 personnes en 2005 dans la région, sans compter les saisonniers. Leur emploi devrait rester dynamique, tiré par la forte croissance démographique régionale et le développement du tourisme. Alors que ces secteurs auront des départs en fin de carrière modérés, ils pourraient néanmoins voir leurs difficultés aggravées par la " concurrence " de secteurs plus attractifs. Changer leur image, travailler sur la pénibilité et amélio-

rer les perspectives professionnelles des salariés sont les conditions nécessaires à la résorption des difficultés de recrutement dans ces secteurs.

Les conditions de la baisse du chômage

La raréfaction de la main d'œuvre disponible laisse espérer dans un premier temps une baisse du chômage : avec la hausse des postes à pourvoir libérés, le nombre de personnes susceptibles de se présenter sur un poste de travail devrait diminuer. Mais pour rapprocher l'offre et la demande de travail, encore faudra-t-il que les qualifications des demandeurs d'emploi locaux correspondent aux postes offerts par les entreprises. C'est à cette seule condition que le chômage baissera durablement en Languedoc-Roussillon.

L'augmentation des départs de fin d'activité : un phénomène national

Le rapport « *Les métiers en 2015* », publié en janvier 2007 par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS), prévoit pour la France métropolitaine 6 millions de départs en fin de carrière pendant la décennie 2006-2015, en forte augmentation par rapport aux 4,5 millions de départs de la décennie précédente.

Dans le contexte de hausse des âges de fin d'études et de réforme des retraites, l'âge moyen de départ en fin de carrière augmenterait de 11 mois d'ici 2015, passant de 58 ans et 8 mois en 2005 à 59 ans et 7 mois en 2015. Un recul plus marqué est même envisagé, avec " une prise de conscience des difficultés qu'entraîne pour l'ensemble de l'économie et pour la pérennité des régimes de protection sociale l'exclusion précoce des seniors de l'emploi ".

En 2006, « *le plan national concerté pour l'emploi des seniors* » a souligné la nécessité d'une mobilisation générale en faveur de l'emploi des salariés de plus de 50 ans, dans le contexte de l'objectif européen d'atteindre un taux d'emploi des travailleurs âgés égal à 50% en 2010. Le plan se décline en quatre objectifs : faire évoluer les représentations socioculturelles, favoriser le maintien dans l'emploi des seniors, favoriser leur retour à l'emploi et aménager les fins de carrière.

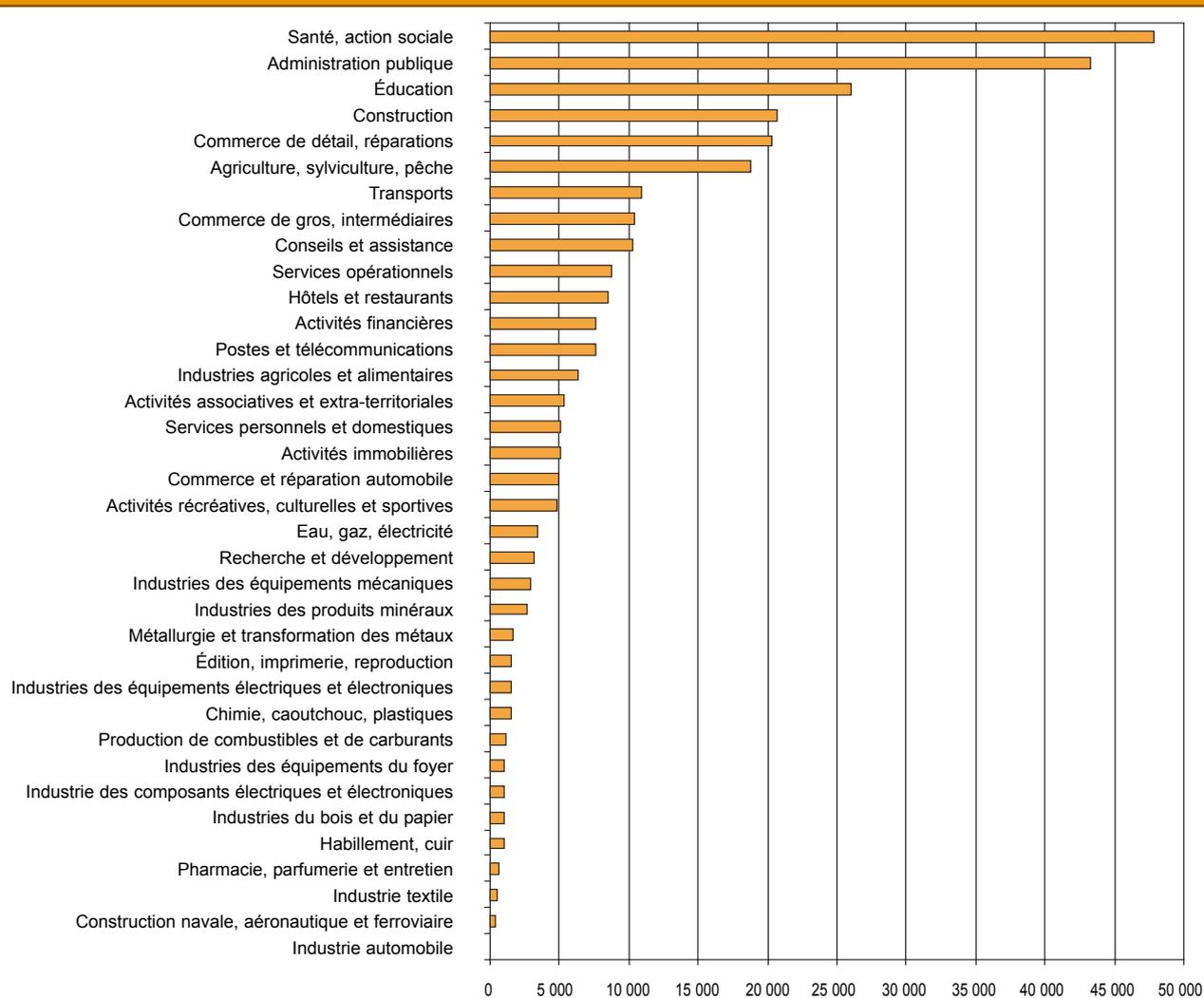
On ne part pas au même âge dans tous les métiers

L'ampleur des fins de carrière croît généralement avec la proportion de seniors en emploi, et ce sont les métiers exercés par des personnes plus âgées qui subiront les départs les plus massifs. Autre facteur influant sur le nombre de fins de carrière, l'âge moyen de départ peut varier de plusieurs années selon le métier. Le départ précoce est encore la règle pour les métiers relevant de divers régimes spéciaux de retraite ainsi que de la fonction publique, et les réformes de 2003 et 2008 n'ont pas encore produit leur plein effet. L'âge de départ est encore plus bas pour les métiers pénibles dont certains ont été mis en évidence par le rapport Struillou : 56 ou 57 ans pour les ouvriers, les conducteurs, les techniciens et les agents de maîtrise de l'industrie et du bâtiment, ainsi que les agents des transports, les aides soignants et les cuisiniers.

À l'inverse, la carrière se prolonge jusqu'à 61 ans en moyenne pour les indépendants (agriculteurs, commerçants, chefs d'entreprise) et les salariés des services à la personne, voire 62 ans pour les professionnels des arts et spectacle. La carrière des médecins et des professionnels du droit dure en moyenne jusqu'à 64 ans.

Nombre de personnes cessant leur activité à l'horizon 2020 en Languedoc-Roussillon selon les secteurs

Unité : nombre de personnes



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Exploitation complémentaire, Modèle prospectif " simulations de fins de carrière " - scénario central.

Les secteurs d'activités des entreprises et les métiers des actifs en emploi

- Pour les secteurs d'activité des entreprises publiques et privées, la Nomenclature Économique de Synthèse 2003 a été utilisée dans cette étude. Cette nomenclature en 36 postes est basée sur le code APE des entreprises.
- Pour les métiers des actifs en emploi, la nomenclature des Familles Professionnelles 2003 a été utilisée. Cette nomenclature en 86 postes est un regroupement particulier des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), compatible avec le Répertoire Opérationnel des Métiers de l'ANPE (Rome).

Pour en savoir plus

France

- Rapport « *Les métiers en 2015* » - CAS-Dares - janvier 2007 sur www.travail.gouv.fr
- Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors 2006-2010 sur www.travail.gouv.fr
- Rapports du Conseil d'orientation des retraites disponibles sur www.cor-retraites.fr
- « *Projections démographiques pour la France et ses régions* » in Economie et Statistique n° 408-409, Insee 2007
- « *Les travailleurs âgés face à l'emploi* » in Economie et Statistique n° 368, Insee 2003

Languedoc-Roussillon

- Enquête « *Besoins de main d'œuvre* » (BMO 2008), Rapport Assédic Languedoc-Roussillon sur www.assedic.fr
- « *Le potentiel de main d'œuvre à l'horizon 2015 : le Languedoc-Roussillon se démarquerait* », Repères Synthèse n° 7 - octobre 2005

Le modèle prospectif " simulations de fins de carrière "

Les effectifs de seniors en emploi en 2005 sont issus de l'exploitation des Enquêtes annuelles de Recensement de 2004 à 2007.

Le calcul du nombre de départs en fin d'activité repose quant à lui sur un modèle prospectif " de simulations de fins de carrière ". Ce modèle fait appel à des techniques de micro-simulation inspirées de celles développées par le Centre d'Analyse Stratégique. Le principe est d'estimer le nombre d'actifs en emploi en 2005 qui cessent définitivement leur activité, année après année et jusqu'en 2020. Le modèle reproduit les comportements observés dans le passé récent. Pour cela, il évalue dans un premier temps (à travers l'enquête emploi en continu) la probabilité de départ pour différentes catégories d'actifs définies par âge, sexe, secteur... Dans un deuxième temps, ce modèle de comportement est appliqué aux actifs du Languedoc-Roussillon en emploi en 2005. Le modèle ne prend pas en compte de possibles migrations interrégionales ou d'éventuels changements de métier qui pourraient intervenir avant le départ de fin d'activité.

Trois scénarios sont proposés, pour tenir compte de l'augmentation prévisible de l'âge de fin d'activité :

- Le scénario haut applique aux effectifs en emploi en 2005 les taux de départ réels observés dans l'enquête emploi de 1993 à 2002.
- La scénario central repousse d'un an l'âge de fin de carrière.
- Le scénario bas repousse de deux ans l'âge de fin de carrière.

Dans l'ensemble de cette étude, sauf indication contraire, ce sont les résultats du scénario central qui sont présentés. Le choix de ce scénario repose sur l'hypothèse la plus probable retenue dans le rapport Dares-CAS ; celle d'une augmentation d'un an environ de l'âge moyen de départ en fin de carrière.

L'emploi et les cessations d'activité à l'horizon 2020 selon les scénarios

Unités : nombre de personnes et %

	Emploi en 2005	Part des 50 ans et plus en %	Scénario central				Scénario haut		Scénario bas		
			Départs				Taux départ	Départs	Taux départ	Départs	Taux départ
			2006-2010	2011-2015	2016-2020	2006-2020	2006-2020	2006-2020	2006-2020	2006-2020	2006-2020
Agriculture, sylviculture, pêche	47 000	32,3	4 980	6 700	7 060	18 740	39,9	19 870	42,3	17 530	37,3
Industries agricoles et alimentaires	20 000	20,8	1 280	2 190	2 830	6 300	31,5	6 800	34,0	5 820	29,1
Habillement, cuir	2 000	35,9	270	350	350	970	48,5	1 000	50,0	910	45,5
Édition, imprimerie, reproduction	4 900	23,2	340	550	680	1 570	32,0	1 710	34,9	1 450	29,6
Pharmacie, parfumerie et entretien	2 600	16,2	130	240	290	660	25,4	710	27,3	600	23,1
Industries des équipements du foyer	3 300	25,0	280	400	360	1 040	31,5	1 120	33,9	990	30,0
Industrie automobile	800	14,3	40	50	60	150	18,8	190	23,8	150	18,8
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 300	16,5	80	150	190	420	32,3	460	35,4	390	30,0
Industries des équipements mécaniques	8 400	22,7	600	1 060	1 220	2 880	34,3	3 120	37,1	2 650	31,5
Industries des équipements élect. et électroniques	5 200	21,2	400	520	590	1 510	29,0	1 640	31,5	1 400	26,9
Industries des produits minéraux	6 900	26,8	600	990	1 020	2 610	37,8	2 800	40,6	2 440	35,4
Industrie textile	1 300	21,5	120	150	180	450	34,6	490	37,7	410	31,5
Industries du bois et du papier	3 700	19,7	250	340	410	1 000	27,0	1 100	29,7	920	24,9
Chimie, caoutchouc, plastiques	4 400	21,8	320	540	630	1 490	33,9	1 610	36,6	1 380	31,4
Métallurgie et transformation des métaux	4 600	24,4	390	610	660	1 660	36,1	1 770	38,5	1 520	33,0
Industrie des composants élect. et électroniques	3 000	22,3	190	400	440	1 030	34,3	1 100	36,7	950	31,7
Production de combustibles et de carburants	2 800	22,4	120	410	620	1 150	41,1	1 290	46,1	1 050	37,5
Eau, gaz, électricité	6 900	26,4	700	1 290	1 380	3 370	48,8	3 600	52,2	3 120	45,2
Construction	68 100	21,6	4 700	7 410	8 530	20 640	30,3	22 280	32,7	19 090	28,0
Commerce et réparation automobile	19 300	17,5	960	1 780	2 220	4 960	25,7	5 360	27,8	4 560	23,6
Commerce de gros, intermédiaires	35 500	19,0	2 270	3 570	4 530	10 370	29,2	11 240	31,7	9 520	26,8
Commerce de détail, réparations	80 900	18,5	4 400	7 020	8 880	20 300	25,1	21 880	27,0	18 780	23,2
Transports	30 200	21,3	2 190	3 910	4 830	10 930	36,2	11 870	39,3	10 060	33,3
Activités financières	19 200	29,7	1 990	2 990	2 680	7 660	39,9	8 090	42,1	7 250	37,8
Activités immobilières	13 300	30,6	1 290	1 750	2 030	5 070	38,1	5 360	40,3	4 760	35,8
Postes et télécommunications	15 500	33,8	1 560	2 920	3 150	7 630	49,2	8 130	52,5	7 100	45,8
Conseils et assistance	36 700	21,9	2 290	3 660	4 350	10 300	28,1	11 020	30,0	9 610	26,2
Services opérationnels	37 000	16,6	1 810	2 970	3 950	8 730	23,6	9 470	25,6	8 030	21,7
Recherche et développement	8 900	28,1	710	1 160	1 270	3 140	35,3	3 340	37,5	2 960	33,3
Hôtels et restaurants	36 500	17,9	1 880	3 010	3 650	8 540	23,4	9 200	25,2	7 960	21,8
Activités récréatives, culturelles et sportives	17 600	21,7	1 090	1 650	2 100	4 840	27,5	5 120	29,1	4 510	25,6
Services personnels et domestiques	16 800	24,7	1 180	1 820	2 070	5 070	30,2	5 400	32,1	4 770	28,4
Éducation	71 600	28,4	6 190	10 060	9 760	26 010	36,3	27 420	38,3	24 710	34,5
Santé, action sociale	133 000	27,3	9 960	17 240	20 700	47 900	36,0	51 140	38,5	44 730	33,6
Administration publique	103 800	29,0	10 450	15 950	16 820	43 220	41,6	45 950	44,3	40 550	39,1
Activités associatives et extra-territoriales	15 500	26,9	1 310	1 880	2 080	5 270	34,0	5 620	36,3	4 950	31,9
Total Languedoc-Roussillon	888 500	24,5	67 320	107 690	122 570	297 580	33,5	318 270	35,8	277 580	31,2

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Exploitation complémentaire, Modèle prospectif " simulations de fins de carrière " - scénario central.



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public^(*) : 08 25 88 94 52

Mél : insee-contact@insee.fr

^(*) 0,15 euro la minute

Exemplaire non destiné à la vente

ISSN n° 1286-4218

© INSEE 2008